

Le 29 août 2025

Communiqué de presse

TAKE KAIR : LANCEMENT DE LA CONCERTATION CONTINUE

En septembre 2025, le projet Take Kair d'implantation d'une usine de production d'e-carburant au service de la décarbonation du transport aérien sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire Port d'ici 2030 entre dans une nouvelle phase, la concertation continue.

À la suite de la concertation préalable qui s'est tenue du 16 décembre 2024 au 9 mars 2025 sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), ce dispositif vise à poursuivre l'échange avec les parties prenantes concernant le développement du projet.

Consolider le lien avec le territoire

La concertation continue permet de maintenir **un dialogue ouvert et régulier** avec les citoyens, les acteurs locaux et les parties prenantes tout au long du développement du projet, après la phase initiale de concertation préalable. Elle vise à informer sur l'évolution du projet, à recueillir les questions et observations, et à favoriser une meilleure compréhension des enjeux. Cette phase correspond à la **continuité de l'information et de la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique**.

Le 2 juillet 2025, la CNDP a désigné **Bernard PACORY garant de la participation continue du public** portant sur le projet Take Kair. Le garant veille à la bonne information et à la participation du public, en s'assurant que le dispositif de concertation permet au public d'être informé, de poser des questions, d'y recevoir des réponses et de présenter ses observations et ses propositions. Il est présent à l'ensemble des temps d'échange organisés dans le cadre de la concertation. Le garant accompagnera également la réflexion autour de la mise en place d'un **comité de suivi**.

Une réunion publique pour lancer cette nouvelle étape

Pour accompagner le lancement de cette phase de concertation continue, une réunion publique est organisée **le 9 septembre 2025, de 18h30 à 20h30, dans la salle polyvalente de Donges**. Elle permettra de :

- présenter le bilan de la concertation préalable réalisé par les garants de la CNDP ;
- donner les réponses aux demandes de précisions et recommandations formulées par les garants et partager les enseignements du maître d'ouvrage tirés du dialogue mené avec les citoyens, les associations et les acteurs économiques ;
- préciser les modalités de la concertation continue ;
- exposer les différentes étapes à venir du projet ;
- répondre aux interrogations et recueillir les premières contributions pour la suite du projet.

À propos de la CNDP

La Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante chargée de garantir le droit à l'information et à la participation du public sur les projets d'aménagement et d'équipement ayant un impact significatif sur l'environnement et la société.

En savoir +

Retrouvez toutes les informations sur le projet et ces événements sur le site Internet de la concertation :
www.takekair-concertation.fr

CONTACT PRESSE

Christian Taillebois

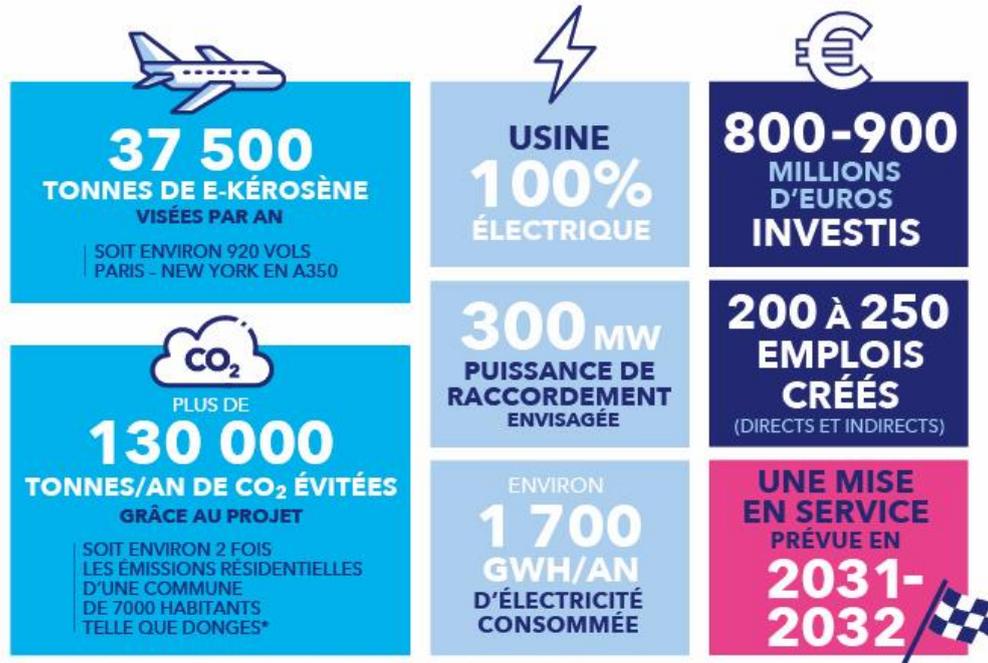
06 67 63 64 99 / takekair-concertation@hynamics.fr

Take Kair en bref

Take Kair est un projet innovant de construction et d'exploitation d'une usine de production d'e-carburant, principalement à destination de l'aviation, à Donges, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire Port.

Le e-kérosène fait partie des solutions pour limiter les émissions de CO₂ et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Take Kair permettra ainsi de diviser par 5 les émissions de CO₂ par rapport à l'utilisation de kérosène fossile.

Les chiffres-clés du projet



*En France, les émissions de CO₂/habitant étaient estimées en 2022 à environ 9,2 tonnes de CO₂/an selon le Rapport du Ministère de la Transition Écologique - Inventaire des Émissions de GES.

Le garant de la concertation continue

M. Bernard PACORY, Garant domicilié en Pays de la Loire | bernard.pacory@garant-cndp.fr

Les maîtres d'ouvrage



Filiale du groupe EDF spécialisée dans l'hydrogène renouvelable et bas-carbone, Hynamics est le maître d'ouvrage en charge du développement, de la construction et de l'exploitation de l'usine de production du projet Take Kair.

Hynamics est à l'initiative de la saisine de la Commission nationale du débat public.



Gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français, RTE est le co-maître d'ouvrage, en charge du raccordement électrique du projet.

Le partenaire du projet et propriétaire du foncier



Établissement public propriétaire du foncier, en charge de l'aménagement et de l'exploitation de la plateforme logistique et industrialo portuaire de Nantes Saint-Nazaire.